

▼ PUBLICITE

Le Monde.fr
EDITION ABONNÉ

Abonnez-vous

5€
par mois
+ 30 jours offerts

Bienvenue
là où ça se passe.

EDITION ABONNES



▼ PUBLICITE

Jeunes cadres bac + 5
Donnez un nouvel élan à votre carrière

Evacuation en douceur des 800 squatteurs de l'ancienne résidence universitaire de Cachan

LE MONDE | 11.08.04 | 13h51

La préfecture du Val-de-Marne a renoncé à une expulsion collective mais examinera les dossiers au cas par cas, ce qui inquiète le comité de soutien.

"Locaux impropres à l'habitation". Sur la façade vétuste du bâtiment F, les affichettes rouge et blanc préviennent, sans dissuader vraiment. A chaque fenêtre pourtant, un rideau de fortune masque les carreaux cassés ou recollés : l'ancienne résidence universitaire du campus de Cachan et ses 330 chambres de 9 m² affichent complet. Depuis avril 2003, près de 800 personnes, immigrés d'origine africaine, maghrébine, mais aussi sans-logis français, ont trouvé refuge dans l'immeuble désaffecté de cinq étages. Mercredi 4 août, la préfecture du Val-de-Marne a opté pour une évacuation progressive des occupants, après l'examen individuel de leurs dossiers.

"Le pire a été évité", se réjouit Fidèle Nitiéma, 33 ans, réfugié politique ivoirien et délégué du collectif des "Mille de Cachan". Le pire : l'évacuation par la force de tous les squatteurs avant la fin de l'été, pour la plupart des Ivoiriens et des Maliens ayant fui la guerre civile, dont plus de 150 enfants en bas âge. Un scénario radical envisagé depuis la décision d'expulsion collective du tribunal administratif de Melun rendue le 14 avril, à la demande du propriétaire de l'immeuble, Sic Habitat, et de son gestionnaire, le centre régional des œuvres universitaires (Crous), après établissement d'un constat d'insalubrité.

"UNE LÉGÈRETÉ BIENVENUE"

Située au cœur du campus flambant neuf de Cachan, l'ancienne résidence de l'École normale supérieure, vidée de ses derniers résidents officiels depuis 2002, devait laisser place à un parking "arboré". Mercredi 4 août, le projet de démolition a été reporté par la préfecture de Val-de-Marne. "Plus de 700 personnes sur le trottoir d'un seul coup, le traitement aurait été délicat", explique Pierre Derouche, directeur du cabinet du préfet. "Comme il n'y avait pas urgence, nous avons préféré une évacuation progressive du bâtiment d'ici à six mois et l'examen des dossiers au cas par cas."

Une cellule de travail, dirigée par le Crous, devrait être installée sur le campus dans les prochains jours. Composée de représentants de l'Etat et des services sociaux, ainsi que de deux délégués du collectif et d'un observateur du comité de soutien, elle examinera la situation de chaque

habitant sur le plan sanitaire, social et professionnel. *"Le traitement se fera étage par étage, en commençant par le 5e, poursuit Pierre Derouche. Ils seront ainsi vidés et condamnés au fur et à mesure."*

La nouvelle a été joyeusement célébrée par les Mille de Cachan, au rythme du zouglou et du soniké, les danses traditionnelles ivoiriennes et maliennes. *"Une légèreté bienvenue",* selon Alassan, jeune Ivoirien de 26 ans, en cours de régularisation, *"après des mois de pression policière"*. Depuis la décision d'expulsion en avril, les contrôles d'identité s'étaient multipliés à la sortie de la résidence et poussaient certains habitants sans papiers - environ 60 % des squatteurs aujourd'hui sont en situation irrégulière - à rester cloîtrés dans les chambres avec des provisions.

Pour le comité de soutien aux Mille de Cachan, créé en juin notamment par le Droit au logement (DAL), la Ligue des droits de l'homme (LDH), le MRAP (mouvement contre le racisme) et le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés), une telle victoire n'aurait pas été possible sans la conduite exemplaire des résidents.

"PRODUITS D'ENTRETIEN"

"Malgré l'insalubrité des lieux, une évacuation des eaux usées et une installation électrique défectueuses, des cloisons fissurées et la présence d'amiante dans les murs selon la préfecture, les familles, qui s'entassent jusqu'à cinq ou six dans 9 m-, se sont organisées pour maintenir les lieux propres et vivables", explique Jean Frouin, délégué régional de la LDH.

"Chaque étage a son délégué et participe à l'achat des produits d'entretien, à raison de 1 ou 2 euros par semaine", précise Fidèle Nitiéma. Les femmes, aux pagnes multicolores, nettoient couloirs et toilettes à tour de rôle. Les hommes, qui ont déjà remis en état trente douches, ramassent les ordures et bricolent un nouvel éclairage pour les escaliers, *"où il fallait descendre, il y a un mois encore, à la lumière des portables"*. Une autogestion qui ne souffre *"ni délinquance, ni drogue, ni prostitution"*, assure Michel Jouvin, du comité de soutien.

Pourtant, dans les couloirs du bâtiment F, l'annonce par la préfecture d'un traitement individuel des dossiers *"au regard des lois en vigueur"* a rapidement provoqué l'inquiétude.

Pour les personnes en situation régulière, une inscription au fichier des mal-logés est prévue, tandis que, dans le cas des sans-papiers, seule une solution en centre d'hébergement d'urgence est envisagée pour les femmes enceintes. *"Finalement, aucun engagement de relogement durable n'a été pris. La seule chose dont on est sûr avec ce dispositif, c'est que tous ceux dont la demande de séjour sera refusée auront droit à un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière",* constate le comité de soutien.

Pour Thomas Clerget, du Gisti, la méthode appelle à la vigilance : *"En éclatant la procédure autant qu'il y a de personnes, les Mille de Cachan n'auront plus aucune visibilité. Le rapport de forces ainsi affaibli, il n'y aura aucun moyen d'évaluer la manière dont les autorités vont régler le problème."* Pour qu'à chacun une solution décente soit trouvée, le collectif sait que le plus dur reste à négocier.

Aurélie Sobocinski

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 12.08.04

[S'abonner au Monde.fr - 5 Euros par mois](#)

Droits de [reproduction](#) et de [diffusion](#) réservés © **Le Monde** 2004

Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la [licence](#) de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.

[Politique de confidentialité](#) du site. [Besoin d'aide ?](#) [faq.lemonde.fr](#)

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.